

Décision portant nomination de Mme HOUEL Emeline aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8172 intitulée Ecologie des forêts de Guyane (ECOFOG)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC 10A004DSI du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité UMR8172, intitulée Ecologie des forêts de Guyane, dont le directeur est Eric MARCON ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 20/10/2010

Vu la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Mme Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la Circonscription Paris Michel-Ange ;

Considérant que Mme HOUEL Emeline a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la Délégation Paris A du 26 au 28 mai 2010 puis du 28 au 30 juin 2010 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme HOUEL Emeline, Ingénieur de Recherche de deuxième classe, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8172 intitulée Ecologie des forêts de Guyane (ECOFOG) à compter du 1^{er} janvier 2015.

Mme HOUEL Emeline exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme HOUEL Emeline est placée directement sous l'autorité du directeur de l'UMR8172

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le directeur de l'UMR8172

Eric MARCON



La déléguée régionale de Paris Michel-Ange

Hélène NAFTALSKI



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

